

# Supervision en psychopathologie du travail pour les équipes médicales

Prévention de la santé mentale

## PUBLIC

- Médecin du travail
- IDEST

## INTERVENANT

Psychologue clinicien du travail  
Psychodynamicien du travail

## SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

### DURÉE

A définir ensemble

### DATES

Nous consulter

### LIEU

Locaux du SPST

### TARIF

Nous consulter

### Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

### Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



## VOS CONTACTS

Nos chargés de formation  
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : [formation@ast-i.org](mailto:formation@ast-i.org)

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -  
31100 Toulouse

## Objectifs

### De la clinique à la théorie

- Faire l'expérience concrète d'un espace de délibération dit "Espace De Discussion" (EDD) à partir d'une finalité de travail commune partagée : les visites médicales du travail pour des salariés en souffrance psychique.
- Comprendre les difficultés, les souffrances et plaisirs rencontrés dans le travail en les indexant à la question de la réalisation du travail afin d'amener les participants à conduire leur propre expertise.
- Consolider les acquis théoriques des participants.

## Programme et déroulé de la formation

La supervision clinique des équipes médicales du travail repose sur le principe général de l'EDD.

L'espace de discussion (EDD) est un concept formé par la psychodynamique du travail, et précisément par Christophe Dejours, dans un article marquant « les pathologies de la communication ». Le concept est ensuite repris dans « le facteur humain ».

Il s'agit d'acquérir des connaissances sur le travail à partir d'un échange, entre praticiens, à partir des difficultés concrètes rencontrées et des vécus subjectifs associés.

Les médecins du travail pourront se prêter personnellement à l'expérience subjective d'une activité de travail spécifique que l'on appelle l'**activité déontique**.

### DEMI-JOURNÉE 1 :

Cette activité consiste, à tour de rôle (3 volontaires par demi-journée), à présenter une situation clinique avec un salarié en consultation (situation qualifiée à risque sur un plan psychopathologique).

A partir de cette expérience et de la confrontation des points de vue avec les autres professionnels, il pourra y avoir une délibération collective à partir du travail réel afin d'aboutir à des accords normatifs qui respectent à la fois l'activité et l'œuvre commune.

Ces accords normatifs permettent un partage de savoirs mais aussi de résoudre les problèmes de coopération dans le travail, entre médecins, en les dégageant de problèmes strictement interpersonnels.

Le cadre proposé (confidentialité et confiance) permettra l'écoute risquée du « travailler » de chacun, des défenses contre la souffrance et du plaisir éventuellement associé au travail, au principe même de l'activité déontique.

### DEMI-JOURNÉE 2 :

La 2<sup>e</sup> partie de la formation sera consacrée à l'étude d'un texte théorique en psychopathologie du travail afin de consolider les acquis.

Ce texte sera envoyé avant afin qu'il soit lu au préalable. Il sera présenté par un volontaire.

### Pré-requis

Volontariat des participants

### Méthodes pédagogiques

- Participation essentielle des médecins pour apporter leur vécu et leurs interrogations au regard de leur situation singulière de travail
- Interactions entre les participants et l'intervenant
- Articles, supports vidéo et lectures diverses





## Suivi et modalités d'évaluation

- Présentation orale, devant l'ensemble des participants, de cas pratiques et de textes théoriques
- Formation-action

## Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>